Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/10/2025 - 144697 - 2017 B 21603 - 832 151 369 - AB&Co

DocuSign Envelope ID: 02AFA08C-3B03-4AE0-9819-36B9E5C49555

Greffe du tribunal des activités économiques de Paris
Acte déposé le
03 OCT. 2025
Bordereau 697

AB&Co
Société par actions simplifiée au capital de 6.361 877 €
Siège social : Paris (75010) – 15 rue de Chabrol
832 151 369 RCS Paris

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES EN DATE DU 10 MAI 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mai, à 15 heures

LES SOUSSIGNES :

- **Elige Capital**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Lyon (69002) – 50 rue du Président Edouard Herriot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 809 972 581 RCS Lyon, représentée par la société Elige Gestion, elle-même représentée par Emmanuelle Cappello, dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (ci-après, "**Elige**").

- **Monsieur Benjamin DEVISCOURT,** né le 14 juin 1977 à Annecy (74), de nationalité française, demeurant 19, rue Pierre Fontaine – 75009 Paris,

- **Monsieur Arthur GEORGES**, né le 22 juillet 1975 à Bourg-en-Bresse, de nationalité française, demeurant 67 rue Montorgueil, 75002 Paris

- **Madame Nathalie VAUCLIN LARSONNEUR**, née le 8 août 1978 à PARIS, de nationalité française, demeurant au 5, rue des Chennevières - 95690 HEDOUVILLE,

- **Monsieur Julien MAGNIER,** né le 10 juillet 1981 à CONFLANS SAINTE HONORINE, de nationalité française, demeurant au 116 rue Saint-Denis, 92700 COLOMBES.

- **Madame Juliette KUSIC**, née le 14 mars 1968 à PARIS, de nationalité française, demeurant au 31 rue Raynouard, 75016 Paris

Titulaires de 6 317 778 actions ordinaires sur un total de 6 317 778 actions ordinaires donnant au droit de vote de la société **AB&Co** (ci-après, **la collectivité des associés**), société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Paris (75010) – 15 rue de Chabrol, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 832 151 369 RCS Paris (ci-après, la "**Société**").

ONT PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La collectivité des associés déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

DS JM DS M DS EC DS BD DS AG DS JK

DocuSign Envelope ID: 02AFA08C-3B03-4AE0-9819-36B9E5C49555

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

Quitus au Président.

Les associés donnent à la Présidente de SAS AB&Co quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision

La collectivité des associés, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de **544 714,15 €** de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comme suit :

Dotation à la réserve légale	27 236,00 euros
• Dotation à la réserve spéciale	0 euros
• Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" dont le total après affectation du résultat de l'exercice 2021 s'élèvera à 3 032 706,76 euros	517 478,15 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	**544 714,15 euros**

Cette décision est adoptée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois précédents exercices sociaux, la société n'a pas versé dividende.

Quatrième décision

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi en application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette décision est adoptée.

Cinquième décision

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

DS DS DS DS DocuSigned by: DS
Benjamin DEGASCOU
27DE9858702A4F7...

DocuSign Envelope ID: 02AFA08C-3B03-4AE0-9819-36B9E5C49555

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de la Société et l'ensemble des associés de la Société.

Madame Juliette KUSIC
Présidente de la Société

Signature : DocuSigned by: Juliette KUSIC F6C088C5FBCD4C7...

Monsieur Arthur Georges
Associé de la Société

Signature : DocuSigned by: B8DD1B4C7578483...

Monsieur Benjamin Deviscourt
Associé de la Société

Signature : DocuSigned by: Benjamin DEVISCOURT 27DE9858702A4F7...

Madame Nathalie Larsonneur
Associé de la Société

Signature : DocuSigned by: Nathalie LARSONNEUR 14F5EEB4F215449...

Monsieur Julien Magnier
Associé de la Société

Signature : DocuSigned by: Julien MAGNIER 12EE774F32DE443...

Elige Capital
Représentée par Elige Gestion, représentée par Madame Emmanuelle Cappello
Associé de la Société

Signature : DocuSigned by: Emmanuelle CAPPELLO 38AC23FD2E8F409...
